

AB EXPERIENCE

Société par actions simplifiée au capital de 30.000,00 euros
Siège social : 190, Chaussée Jules Ferry 80090 AMIENS
RCS AMIENS 809.787.518

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 29 JUIN 2026
DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 262 922,90 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 262 922,90 euros

Un prélèvement sur les réserves
- sur le compte « autres réserves » 37 077,10 euros

Les sommes distribuables
s'élevant ainsi à 300 000,00 euros

À titre de dividende global à l'Associée Unique..... 300 000,00 euros
Soit 10,00 euros par action

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 29 juin 2026.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 300.000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICES	Dividendes distribués	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, ART. 158)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, ART. 158)
31/12/2024	212.000,00 €	/	212.000,00 e
31/12/2023	200.000,00 €	/	200.000,00 €
31/12/2022	140.000,00 €	/	140.000,00 €

Certifié conforme
Le Président

Signé par :
Antoine BEUFFORT
FA8E44640E20492...

B C E C



SASU AB EXPERIENCE
190 CHAUSSEE JULES FERRY

80090 AMIENS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Certifié conforme à l'original

Signé par :

Antoine BELUFORT

FA8E44640E20492...



COMPTES ANNUELS

Signé par :

Antoine BEUFFORT

FA8E44640E20492...

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	5 609	2 169	3 440	4 520
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	6 052	4 263	1 788	3 419
	Autres immobilisations corporelles	44 071	20 097	23 974	20 793
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes	7 200		7 200	
	Immobilisations financières (1)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	20 000		20 000	20 000
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	82 931	26 529	56 403	48 732
	Stocks et en-cours				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	193 086		193 086	197 166
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Autres créances	18 992		18 992	6 699
	Charges constatées d'avance	31 279		31 279	16 430
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	493 438		493 438	408 071
	Total de l'actif circulant (IV)	736 796		736 796	628 366
	Frais d'émission des emprunts (V)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		819 727	26 529	793 198	677 098

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an

243 357

220 295

Signé par :
Antoine BEUFFORT
FA8E44640E20492...

Bilan Passif

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
Capitaux Propres	Capital (dont versé 30 000)	30 000	30 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	3 000	3 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	74 836	75 395
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	262 923	211 441
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres (I)		370 759	319 836
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
Total des autres fonds propres (II)			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions (III)			
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)	36 870	4
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	187 247	194 792
	Dettes fiscales et sociales	94 841	55 281
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	3 384	3 995
	Produits constatés d'avance	100 098	103 190
Total des dettes ⁽¹⁾ (IV)		422 440	357 262
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)		793 198	677 098
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		422 440	357 262
(2) Dont emprunts participatifs			

Etats financiers au 31/12/2025

ANNEXE

Signé par :

Antoine BEURFORT

FA8E44640E20492...

Règles et Méthodes Comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **793 198** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 257 039** euros et un total **charges** de **1 994 116** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **262 923** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Application du règlement ANC 2022-06 – Changement de méthode

À compter de l'exercice 31/12/2025, l'entité applique le règlement de l'Autorité des Normes Comptables ANC 2022-06 relatif aux états financiers, qui remplace et modernise certaines dispositions antérieurement en vigueur. Ce règlement introduit de nouvelles précisions et clarifications concernant la présentation des états financiers, les informations à fournir en annexe ainsi que divers traitements comptables spécifiques.

L'adoption de ce règlement constitue pour l'entité un changement de méthode comptable visant à assurer une meilleure fiabilité et comparabilité des comptes

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et Méthodes Comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Constructions :
- * Aménagements des constructions :
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 ans
- * Matériel de transport :
- * Matériel de bureau :
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production et les produits finis ont été évalués à leur coût de production, en éliminant la sous-activité.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est inférieure.

Règles et Méthodes Comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvc	
Règlement ANC 2022-06							
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	5 609					5 609
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 609					5 609
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	6 052					6 052
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	32 939		11 132			44 071
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours			7 200			7 200
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		38 990		18 332			57 322
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	20 000					20 000
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 000					20 000
TOTAL		64 600		18 332			82 931

Amortissements

Règlement ANC 2022-06			Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
						Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Fonds commercial							
	Autres immobilisations incorporelles				1 089	1 080		2 169
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				1 089	1 080		2 169
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement							
	Instal technique, matériel outillage industriels				2 633	1 630		4 263
	Autres Instal., agencement, aménagement divers							
	Matériel de transport				12 146	7 951		20 097
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				14 779	9 581		24 360	
TOTAL					15 868	10 661		26 529

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Créances

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	193 086	193 086	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 245	2 245	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 773	9 773	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	6 974	6 974	
	Charges constatées d'avances	31 279	31 279	
TOTAL DES CREANCES		243 357	243 357	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	30 000				30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	3 000				3 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	75 395	(559)			74 836
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	211 441	(211 441)		262 923	262 923
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	319 836	(212 000)		262 923	370 759

Date de l'assemblée générale	12/06/2025
Dividendes attribués	212 000
¹ dont dividende provenant du résultat n-1	212 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	107 836
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	107 836
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	50 923

Provisions

Règlement ANC 2022-06					
		Début exercice	Augmentations	Diminutions	
				Utilisées	Non utilisées
					31/12/2025
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	PROVISIONS POUR RISQUES				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Autres				
	PROVISIONS POUR CHARGES				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				

Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	187 247	187 247		
	Personnel et comptes rattachés	17 580	17 580		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36 728	36 728		
	Impôts sur les bénéfices	15 749	15 749		
	Taxes sur la valeur ajoutée	23 988	23 988		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	796	796		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	36 870	36 870		
	Autres dettes	3 384	3 384		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	100 098	100 098		
TOTAL DES DETTES		422 440	422 440		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		36 870			

Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	100 098	103 190	(3 092)	-3,00
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	100 098	103 190	(3 092)	-3,00

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	31 279	16 430	14 849	90,38
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	31 279	16 430	14 849	90,38